Platon, république, livre 2 : Le mythe de l’anneau de Gygès

« personne n’est juste volontairement mais par contrainte »

La justice Et le droit

Le droit=loi=légal

Cadre légal qui définit les règles de la vie en société

* Formel
* Général
  + Droit positif

La justice :

Comme institution : ensemble des organismes qui élaborent, appliquent et interprètent le droit.

Valeur ou norme : Il s’agit d’une vertu morale du discernement et la proportion. Elle est donc subjective, et le résultat de dispositions personnelles.

Pb : Opposition entre la justice comme vertu et le droit positif comme construction formelle.

* Enjeu : l’interdépendance et la hiérarchie de la justice du droit.
  + Le droit peut-il se passer de justice ? Inversement, la justice (comme vertu) existe-t-elle sans cadre légal formalisé.
  + La justice fonde-t-elle le droit ? Lui est-elle supérieur ?

Descriptif = le faite

Le prescriptif = le jugement

Un fondé sur des rincipes qui le dépassent :

* Idée du droit divin
* Le droit du plus fort
* Le principe de réciprocité
* Le droit naturel vs. Réalité des lois non morales : *Antigone* de Sophocle !